

SECHERESSE

SECHERESSE

SECHERESSE

Sandrine HILLOTTE - mairie@habas.fr

Un arrêté préfectoral du 8 septembre 2016 portant sur les restrictions des usages de l'eau sur le bassin des Luys et de ses affluents prévoit les dispositions suivantes (prévues à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2013) :

A compter du jeudi 8 septembre 2016, Restrictions à usage de l'eau pour le département des Landes découpé en 4 secteurs.

Sur notre secteur (B), les jours concernés par l'interdiction sont :

- Du vendredi 9 septembre 14H00 au samedi 10 septembre 14H00

- Du mardi 13 septembre 14H00 au mercredi 14 septembre 14H00

- Du samedi 17 septembre 14H00 au dimanche 18 septembre 14H00

- Du mercredi 21 septembre 14H00 au jeudi 22 septembre 14H00

- Du dimanche 25 septembre 14H00 au lundi 26 septembre 14H00

- Du jeudi 29 septembre 14H00 au vendredi 30 septembre 14H00

- Du lundi 3 octobre 14H00 au mardi 4 octobre 14H00

Non

